



Waterhouse

Renseignements importants à l'intention de nos clients

De temps à autre, nous joignons des renseignements, mises à jour et rappels importants aux relevés afin d'aider nos clients à prendre des décisions éclairées en matière de placement.

Déclaration sur les risques de l'effet de levier

Le recours au crédit pour l'achat de titres comporte des risques plus grands que l'achat au comptant.

Si vous empruntez pour acquérir des titres, vous devez toujours rembourser les sommes dues et payer les intérêts, même si la valeur des titres achetés baisse.

Nous vous remercions de faire affaire avec TD Waterhouse®.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez composer le 514-289-8439 ou le 1-800-361-2684.

Si vous êtes un client de Partenaires en services, veuillez composer le 416-644-0841 ou le 1-800-780-0841.

Les initiés et les actionnaires importants doivent divulguer leur statut

Par souci de maintenir l'égalité des chances pour tous les investisseurs, les autorités canadiennes en valeurs mobilières exigent que les initiés et les actionnaires importants des sociétés cotées en Bourse divulguent leur statut à l'ouverture d'un compte de courtage et qu'ils communiquent tout changement de statut à leur courtier.

De plus, les initiés et les actionnaires importants sont tenus de révéler leur statut lorsqu'ils donnent des ordres d'achat ou de vente d'actions et d'options émises par l'entreprise à laquelle ils sont reliés et que les ordres sont exécutés à la Bourse de Toronto, à la Bourse de croissance TSX ou à la Bourse de Montréal.

Vous devez également révéler votre statut si vous placez des ordres pour le compte d'une autre personne en vertu d'une procuration ou d'une autorisation de négociation et que vous ou l'autre personne êtes un initié ou un actionnaire important de l'entreprise qui émet les titres négociés. Il en va de même concernant les comptes présentant un intérêt financier pour un initié ou un actionnaire important, par exemple si cette personne est bénéficiaire, exécuteur testamentaire ou fiduciaire.

Tout client qui est un initié d'une société cotée en Bourse est tenu de déclarer sa situation au moment de passer un ordre sur CourtierWeb® ou sur la plateforme Investisseur actif TD Waterhouse®. Ces ordres ne peuvent être passés par Télémax® ou TalkBroker^{MD}, mais vous pouvez passer un ordre par l'entremise d'un représentant en placements et indiquer le statut d'initié ou d'actionnaire important. Certaines restrictions s'appliquent à la vente de valeurs mobilières à la Bourse de Toronto lorsque le vendeur est un actionnaire important.

Pour en savoir plus ou pour mettre à jour votre dossier quant à votre statut d'initié ou d'actionnaire important, veuillez parler à un représentant en placements.

Courtage à escompte TD Waterhouse et Partenaires en services TD Waterhouse sont des divisions de TD Waterhouse Canada Inc., une filiale de La Banque Toronto-Dominion. TD Waterhouse Canada Inc. — membre du FCPE.

^{MD} Marque déposée de TD Waterhouse Canada Inc.

® Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion, utilisée sous licence.